

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 24 (1953)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIV^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 11. NOVEMBRE 1953

SOMMAIRE :

- Quelques notes sur l'ancien collège de Porrentruy*
- Le marché du travail*
- Chronique économique*

Quelques notes sur l'ancien collège de Porrentruy

Pour nous, élèves du collège de Porrentruy, tout ce qui se rattache à la vie passée de cet établissement devient intéressant même dans les détails les plus minutieux.

J. Trouillat

1. Les origines du collège et les projets de bâtisse de Christophe de Blarer

Jacques-Christophe de Blarer n'avait que trente-trois ans lorsqu'il fut élu en 1575 évêque de Bâle par le grand chapitre réuni à Delémont. Trois ans plus tard, sans égard pour la nouvelle confession de ses bailliages allemands et helvétiques, dans une espèce de défi à deux de ses voisins, les Etats de Bâle et de Berne, il sollicite l'alliance des VII Cantons catholiques. Elle est conclue à Lucerne le 28 septembre 1579 et jurée solennellement à Porrentruy le 13 janvier suivant. Dès lors Christophe de Blarer se sent assez fort pour braver les Bâlois et libérer ses sujets de la vallée inférieure de la Birse de leurs liens de combourgeoisie avec l'illustre cité du Rhin. Après dix ans de luttes opiniâtres, il obtient vers 1590 le rétablissement du catholicisme dans les seigneuries de Birseck, de Pfeffingen et de Zwingen-Laufon.

Puis, désireux de doter son diocèse de prêtres capables et instruits pour assurer le triomphe de l'ancienne doctrine, il écrit, le 12 juillet 1590, au général des jésuites, à Rome, le priant de lui envoyer six pères de sa compagnie pour travailler à cette œuvre. Sous la même date, il supplie le provincial de Souabe de l'aider à délivrer de l'hérésie les provinces de ses Etats qui en sont infectées, ou maintenir dans la foi celles qui y sont restées fidèles. Le même jour encore, il s'adresse au nonce apostolique en Suisse pour le mettre dans la confiance de ses projets. Au mois d'octobre de la même année, il se rend à Fribourg-en-Brisgau, où se trouve son chapitre cathédral, et obtient son agrément pour l'érection d'un collège à Porrentruy.

Dès le 18 décembre précédent il avait émis le vœu qu'on lui fit présent à cet effet de la courtine d'enson la ville. Il invite donc à dîner le maître-bourgeois Germain Gindre pour l'informer de ses